

+HELORA

CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES

**REUNION D'INFORMATION PREALABLE
CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HOPITAL SUR MONS - JEMAPPES
17/09/2025**

1

Introduction et déroulement RIP



Les participants

Demandeur

- *Helora*
 - Mathias Blot (Helora)
 - Nathanael Sneessens (HSP)
 - Erik Cooremans (bureau d'architecture archipelago)

Bureau d'étude en charge de l'étude d'incidence

- *ARIES*
 - Louise Bertrand

Animation – Modération

- *Com.une*
 - Caroline MARLAIR

Ordre du jour

- 19h00 : Accueil, contexte et objectifs de la reunion
- 19h10 : Présentation de Helora et de l'objet de la demande
- 19h40 : Etude d'Incidences sur l'Environnement
- 20h00 : Questions-réponses
- 21h00 : Conclusions et drink

Contexte

Demandeur

- Helora

Objet de la demande

Création d'un établissement hospitalier d'une capacité de 663 lits et places et d'un parking en infrastructure d'une capacité supérieure à 750 emplacements

Procédure légale

Demande de permis unique (projet catégorie B)

Communes concernées

Mons, Quaregnon et Saint-Ghislain

Objectifs de la réunion



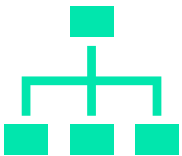
- Permettre au demandeur de présenter son projet au public



- Permettre au public d'émettre des observations et suggestions

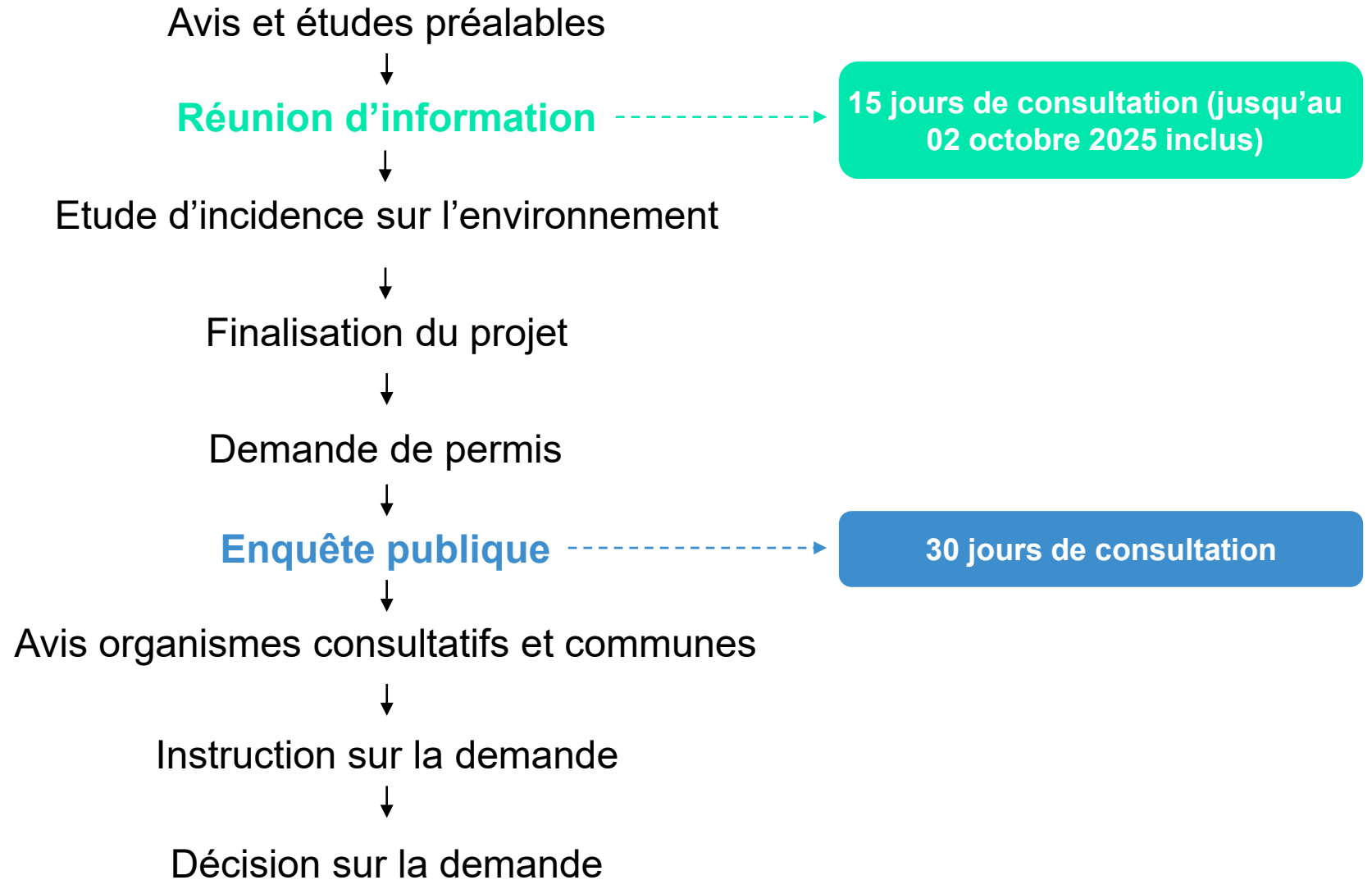


- Mettre en évidence certains points à aborder lors de l'EIE



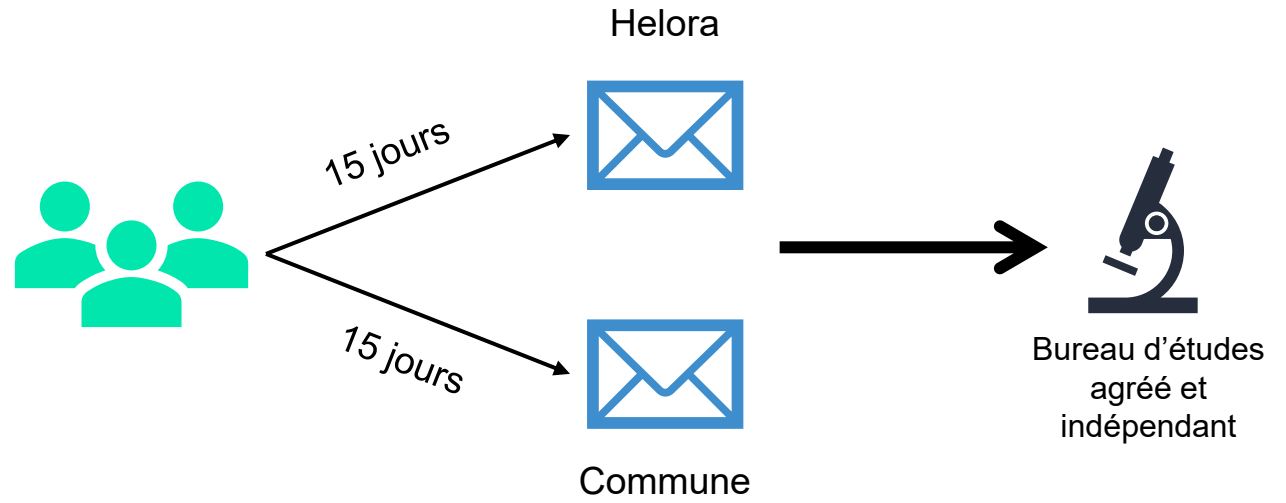
- Envisager des alternatives raisonnables

Une procédure en plusieurs étapes



Remarques et suggestions

Adressez par écrit vos suggestions et observations destinées à l'étude des Incidences sur l'Environnement



Délais ?

→ 15 jours après la RIP – jusqu'au 02 octobre 2025

Comment ?

→ Par écrit en mentionnant obligatoirement le nom et l'adresse de l'expéditeur

A qui ?

→ Au Département Environnement /transition écologique – Ville de Mons

(environnement@ville.mons.be)

Hôtel de Ville Grand-Place, 22

B-7000 Mons

→ Copie à l'auteur du projet : Helora

Mathias Blot, Direction du Développement (mathias.blot@helora.be)

Boulevard Fulgence Masson, 5

7000 Mons

Une vidéo de la RIP sera disponible sur le lien suivant du 17/09/2025 au 02/10/2025 :

<https://direct-une.be/helora-mons>

2

Présentation du projet



Les CHU Helora...

- En Belgique, l'heure est aux **rassemblements** hospitaliers et à la construction de **nouveaux hôpitaux** eu égard au **vieillissement des infrastructures** existantes et à la nécessité de rencontrer les **défis de la médecine** du 21ème siècle, avec une attention toute spécifique à la **qualité** des soins administrés mais aussi au **bien-être** des **patients** et du **personnel**, le tout avec une vision **à long terme** (fonctionnalité, durabilité, adaptabilité, possibilités d'extension,...)
- C'est dans ce contexte que le POLE HOSPITALIER JOLIMONT et le CHU AMBROISE PARÉ ont décidé d'unir leurs forces au sein des **CHU HELORA** dans lequel ont été transférées leurs activités hospitalières au 1er juillet 2023.



Sites hospitaliers CHU HELORA



Les CHU HELORA en chiffres

Chaque site (à l'exception de Tubize) est un **hôpital général de proximité**.

Certains sites développent des **pôles spécifiques**, avec plusieurs services lourds (oncologie lourde, chirurgie cardiaque, réanimation pédiatrique...).

Outre les activités de soins et de **santé publique**, ces hôpitaux ont un **rôle économique** important et développent également des **activités de recherche et de formation**.



Les CHU Helora...

- Les CHU HELORA ont pour ambition de concevoir et faire construire plusieurs nouveaux hôpitaux.
- Pour la conception de ces hôpitaux c'est une équipe composée de deux grands bureaux d'architecture belges **ARCHIPELAGO** et **VK** avec une large expérience dans la construction d'hôpitaux associés aux ingénieurs de **TRACTEBEL** et **VK** qui a été choisie en mars 2023.
- Le dépôt du permis étant prévu début de l'année prochaine nous avons programmé les réunions d'information préalable telles que prévues légalement.



Objectifs du projet 5H+

- **Maillage** du territoire en vue de préserver **l'accessibilité** aux soins et de garder des hôpitaux à taille **humaine**.
- Desservir plus de **50 communes**, dans une aire géographique de plus de **60 km de diamètre**, couvrant **1.200.000 habitants** dans **5 bassins de vie** nous conduit à construire un hôpital dédié à chaque bassin.
- **Standardiser** la conception et la construction de ceux-ci, pour des questions d'identité, de coût et d'efficacité.
- **Durabilité** au coeur du projet
- **Digitalisation** poussée

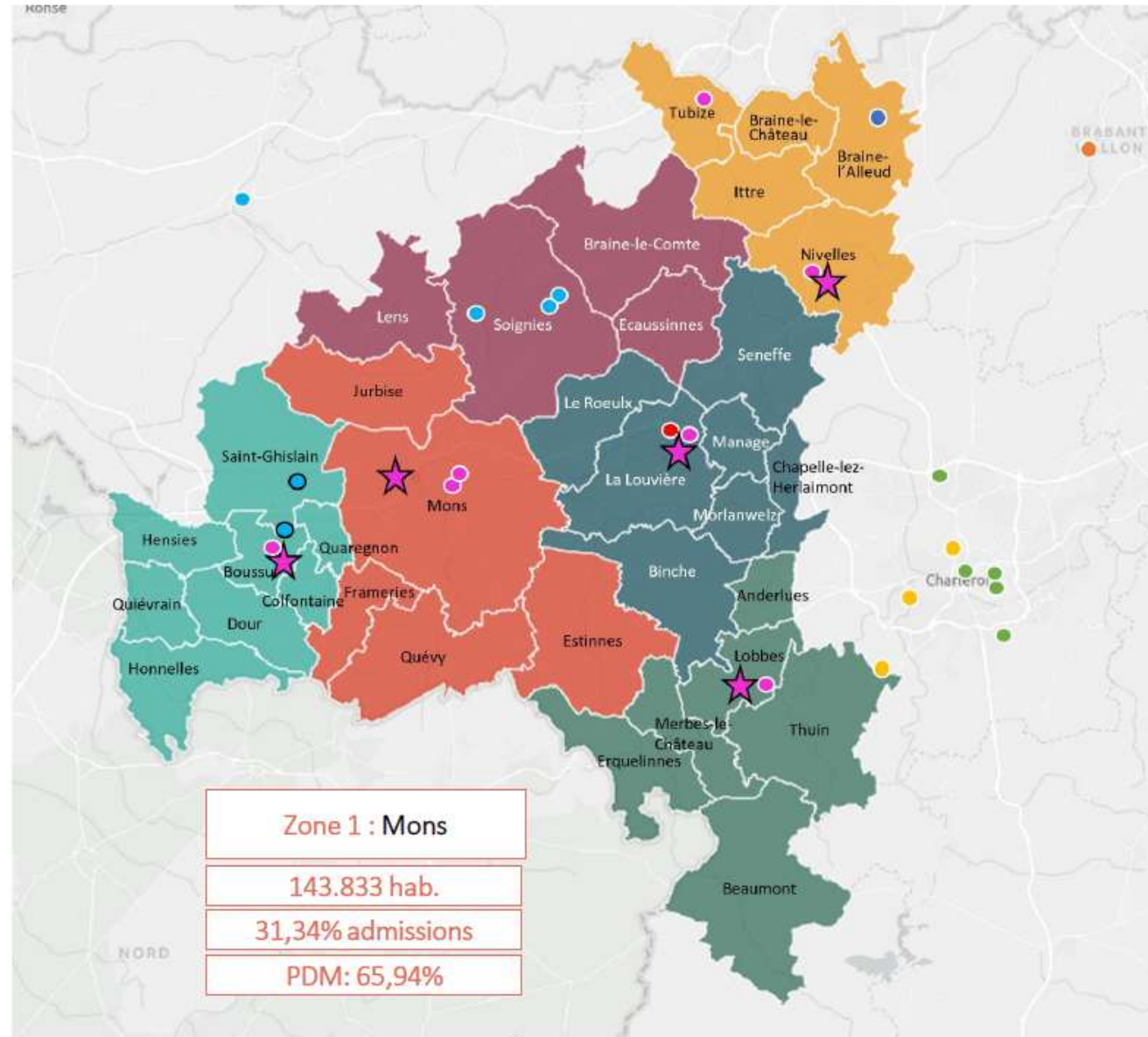


Les grands principes directeurs du projet

1. Le projet architectural doit créer des espaces assurant le **bien-être** des **patients** et **l'ergonomie** pour le **personnel**
2. Le projet organisationnel est prioritairement **centré sur le patient**
3. L'infrastructure doit être la plus **adaptable** possible pour faciliter l'évolution des pratiques et des besoins
4. La **standardisation** des hôpitaux doit être le mot d'ordre
5. En matière de durabilité, le projet vise autant que possible la **neutralité carbone** en phases de construction et d'exploitation

Présentation du projet

La zone 1 – Mons : 143.833 habitants, 31,34% de l'activité du groupement provenant du bassin...



Présentation du projet

Bassin de recrutement

...avec une part de marché de 65,94%; une légère diminution de la population, avec un important vieillissement en 2050

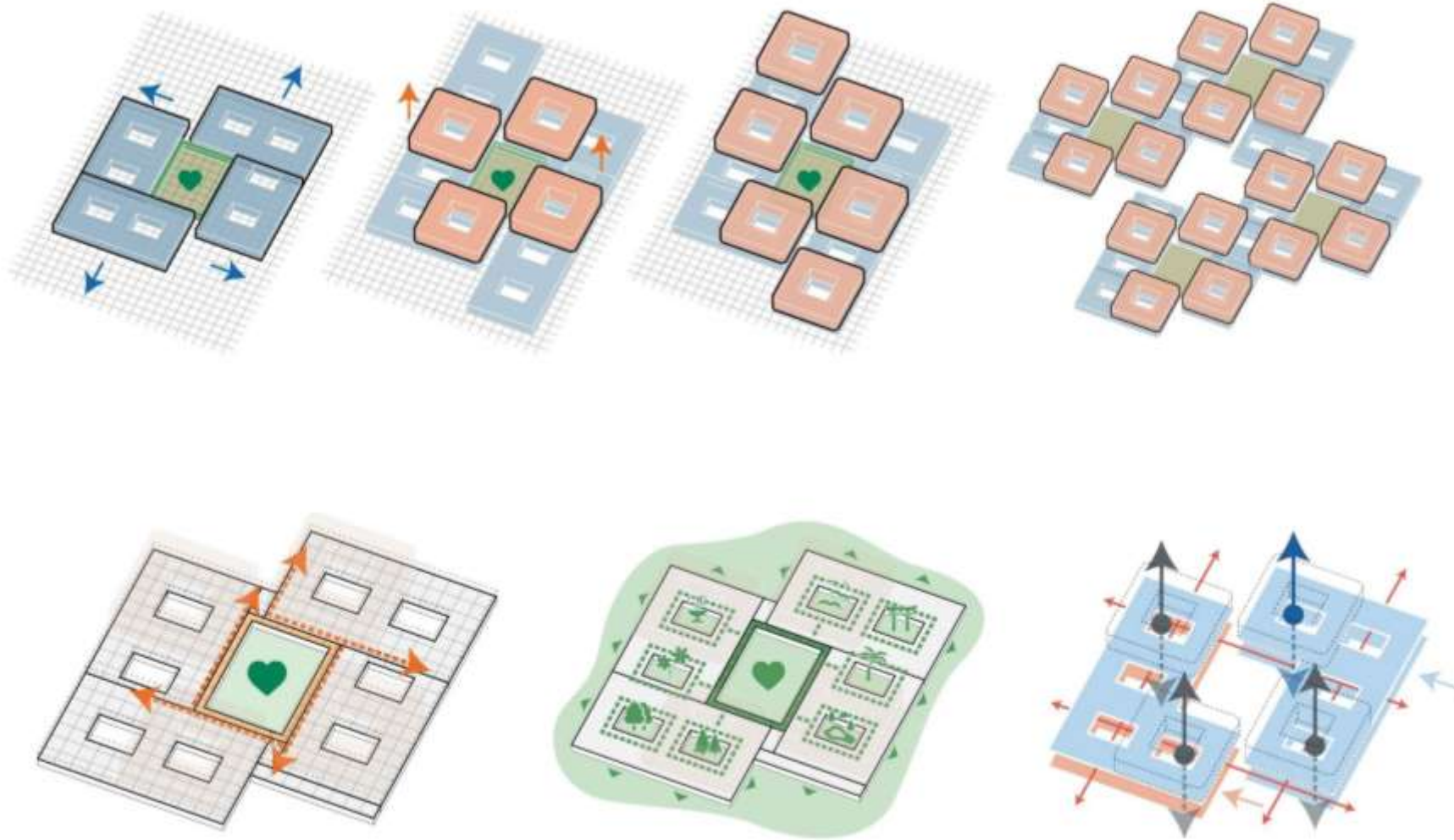
Part de marché et admissions du réseau HELORA selon les communes dans la zone						
	Zone 1 : Mons					
	Mons	Frameries	Jurbise	Quévy	Estinnes	TOTAL ZONE 1
	95.613 hab	21.934 hab	10.383 hab	8.138 hab	7.755 hab	
PDM HELORA	71,54%	47,09%	56,46%	64,47%	67,15%	65,94%
Admissions HELORA	23 001	3 785	1 660	1 738	1 701	31 885

Taux de recours à l'hospitalisation pour mille habitants et évolution de la population entre 2019 et 2050 pour 3 tranches d'âge

		< 15 ans	15 – 64 ans	> 65 ans	
Taux de recours à l'hospitalisation pour mille habitants		148	275	726	336
Population	2019	24 570 hab	92 856 hab	26 406 hab	143 833 hab.
	2050	20 940 hab	84 972 hab	37 034 hab	142 947 hab.
	Evolution	-14,77%	-8,49%	+ 40,25%	-0,63%

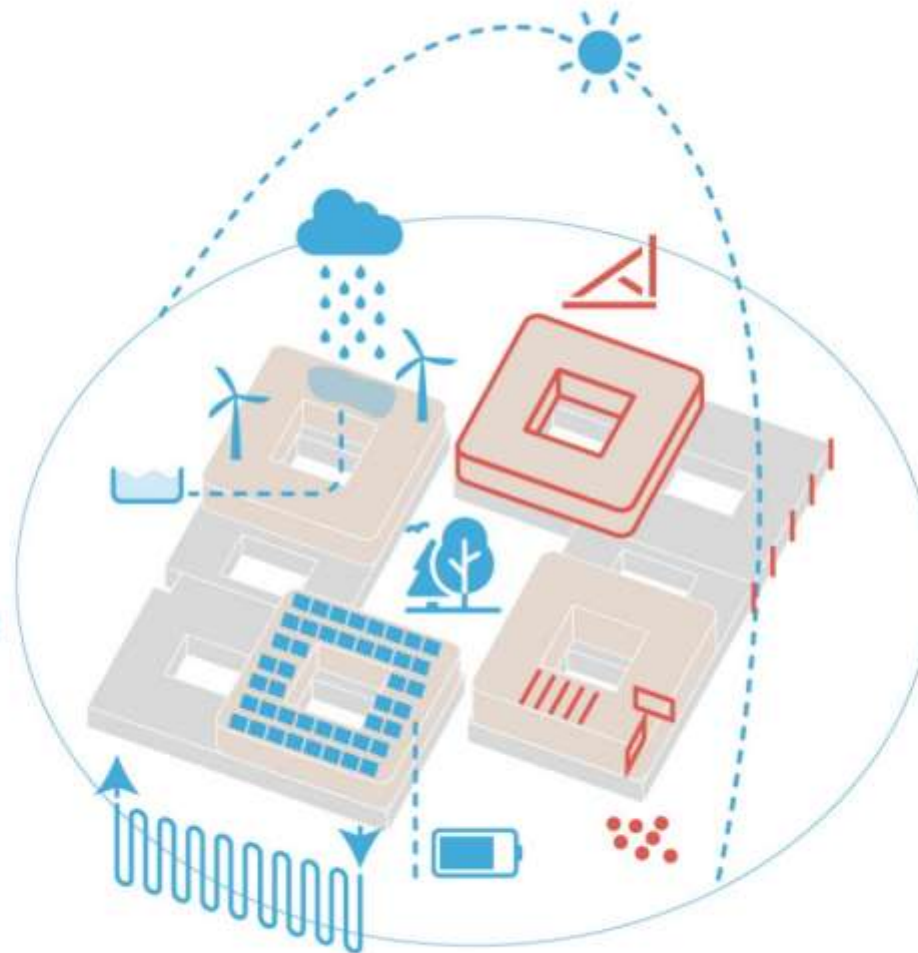
Présentation du projet

- **Concept standardisé :**



ZERO ENERGY et NEUTRE CARBONE

-  Smart grid ready
-  Système de gestion optimisé
-  Photovoltaïque
-  Mini éoliennes
-  Recupération eau de pluie
-  Batterie de stockage
-  Geothermie: pompe à chaleur
-  Biodiversité
-  Performance-based design



 Structure en Bois

 Béton bas carbone

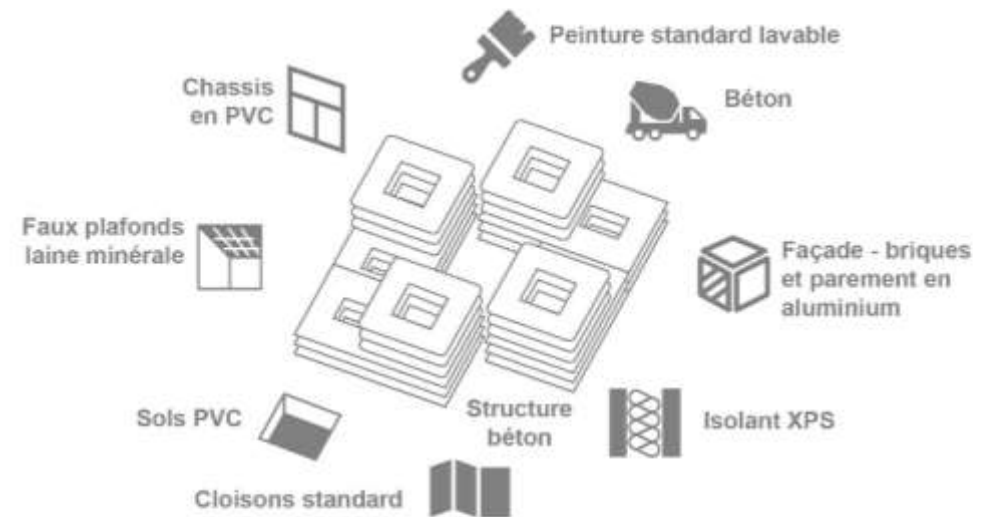
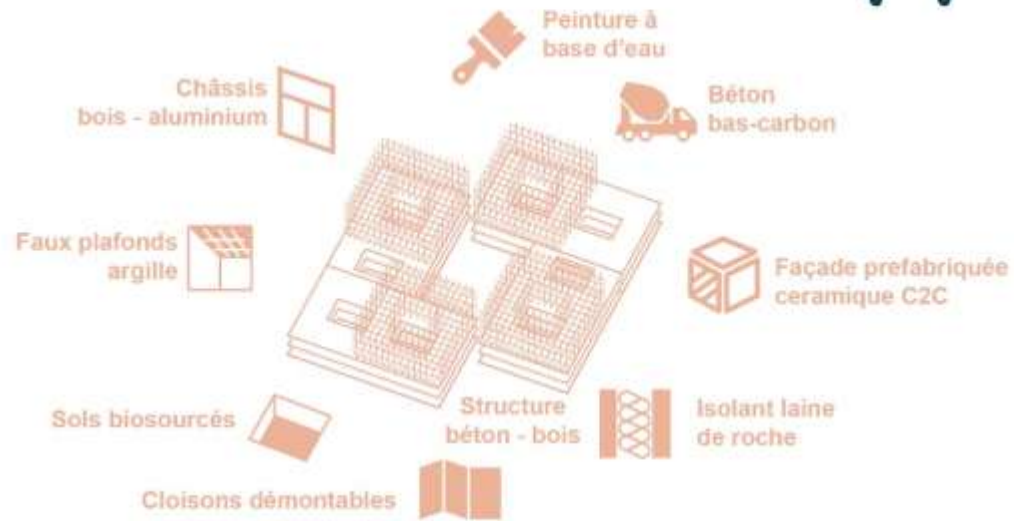
 Facades préfabriquées caisson bois et céramique

 Cloisons démontables

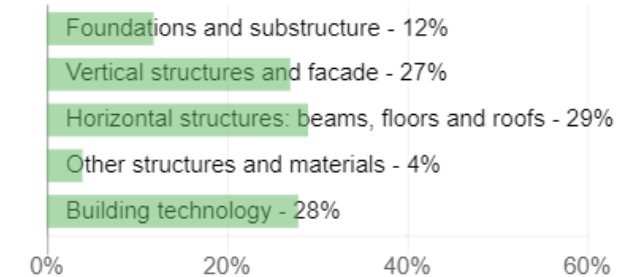
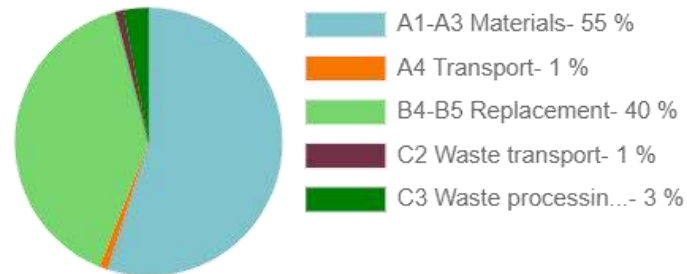
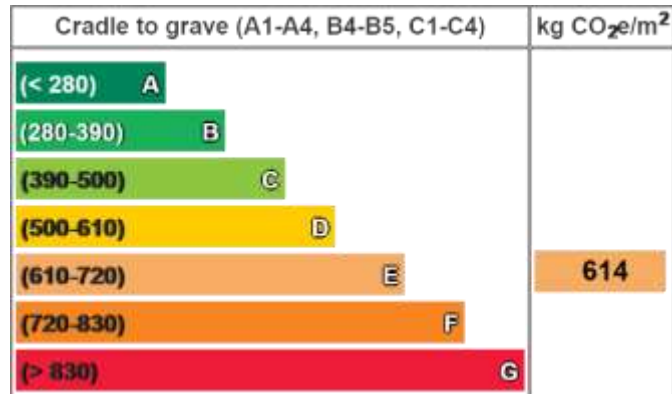
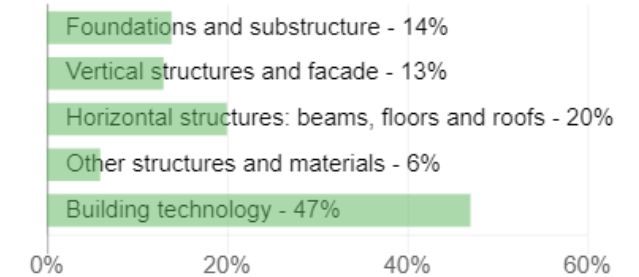
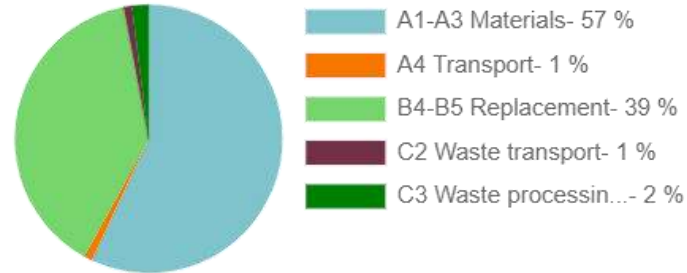
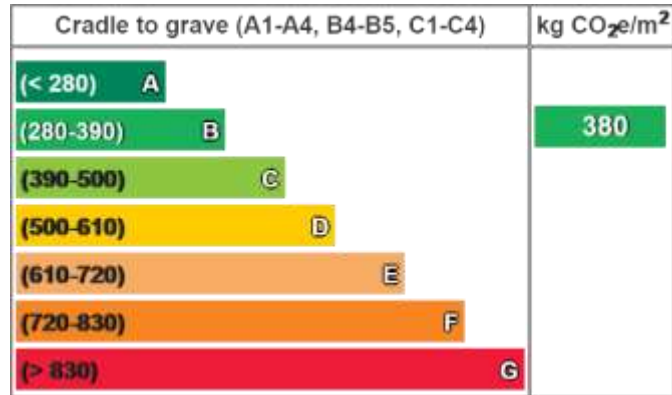
 Sols biosourcés

 Plafonds thermiques à base d'argile

Tendre vers un hôpital « NEUTRE CARBONNE»



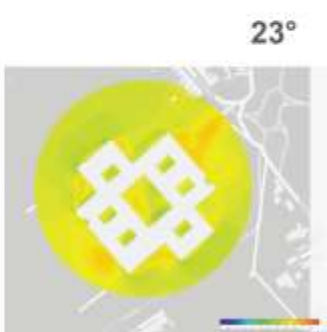
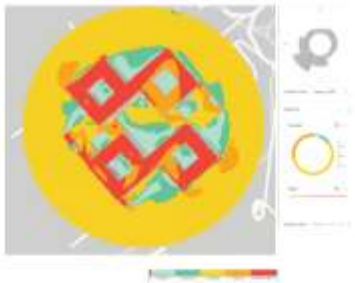
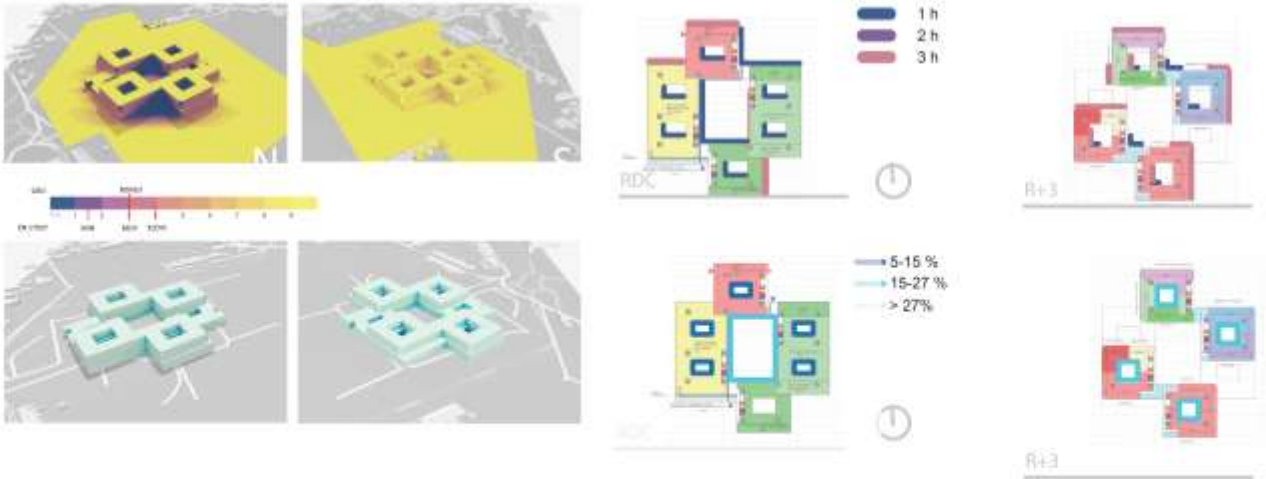
To a « CARBON NEUTRAL » hospital



Incorporated carbon benchmark – LCA of elements

Présentation du projet

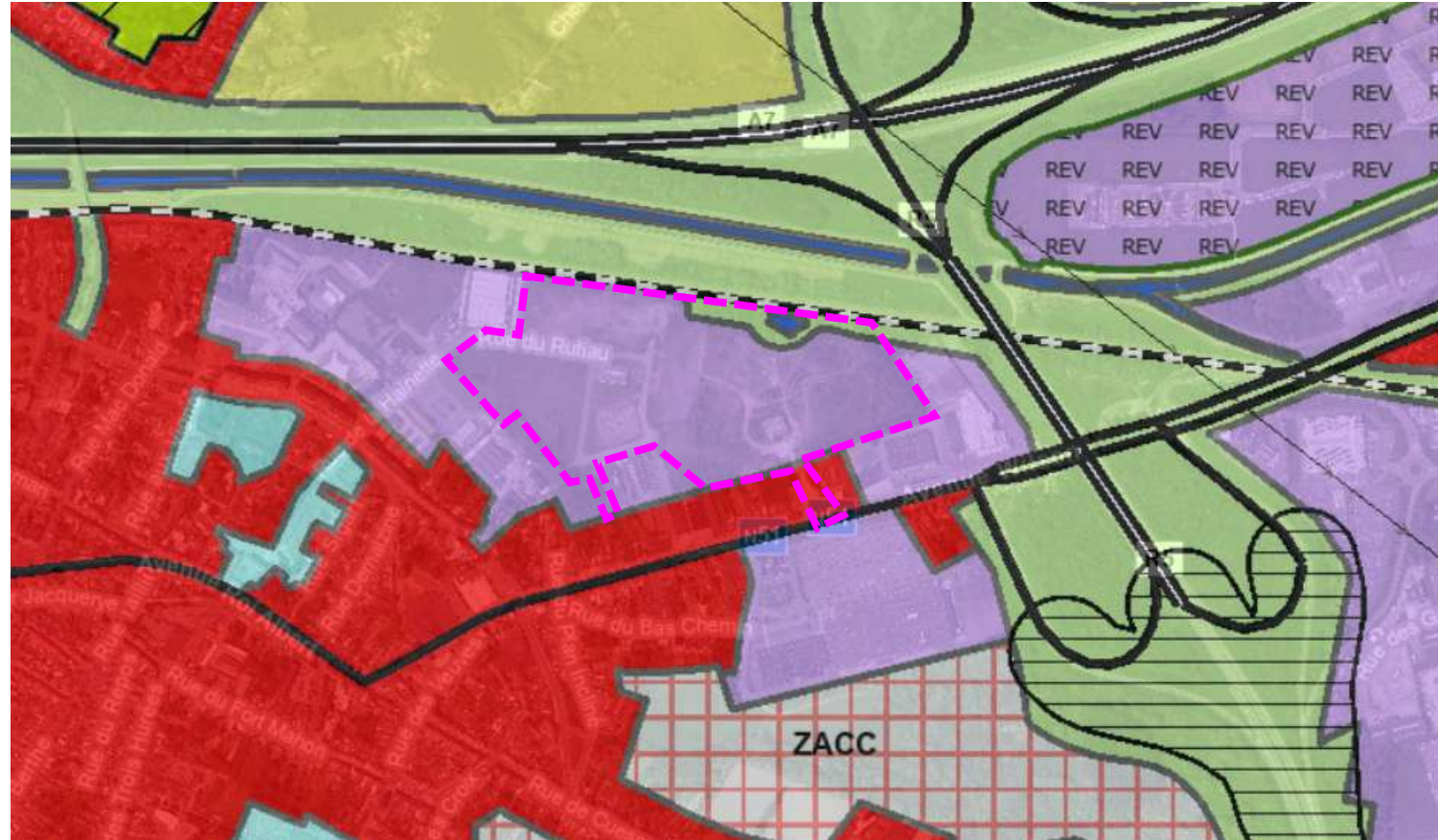
- Simulations en Support de la conception



Présentation du projet

- **Plan de secteur : zones d'habitat, espace vert et d'activités économiques mixtes**

Une dérogation devra être sollicitée, sur pied de l'article D.IV.11 du CoDT (projet d'intérêt général) et qui respectera les conditions de l'article D.IV.13



Présentation du projet – réévaluation de l’emprise sur site



Vision initiale PRU – dossier expropriation

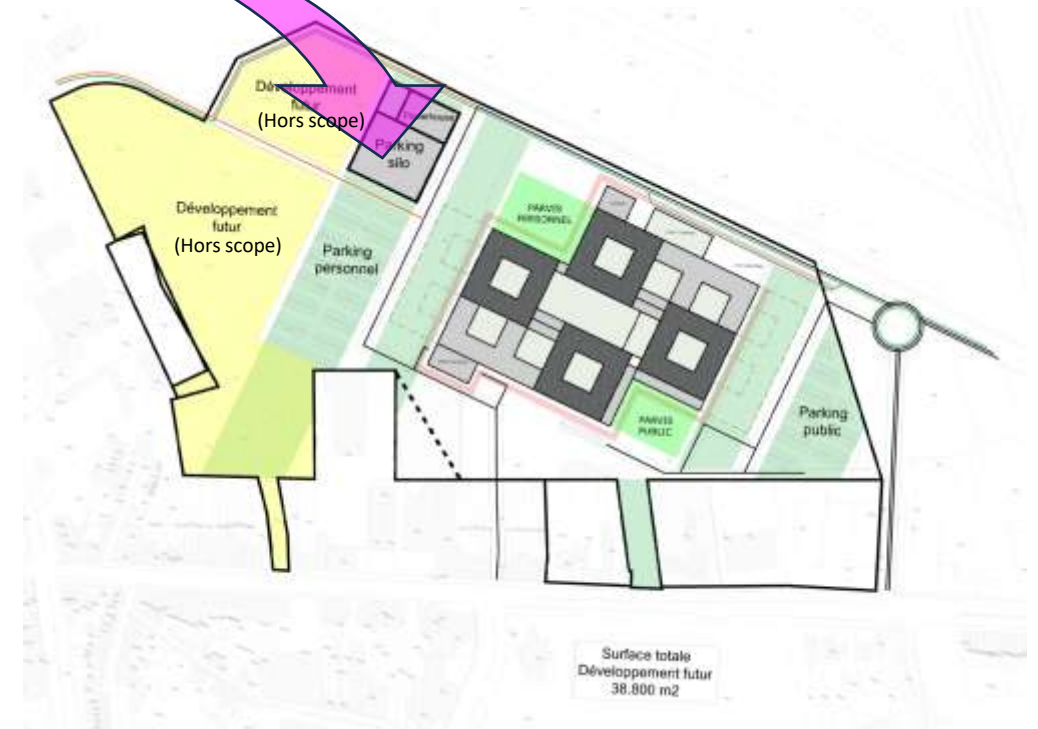


Vision adaptée – recul par rapport à la voirie

Présentation du projet – usage rationnel des surfaces (parking silo)

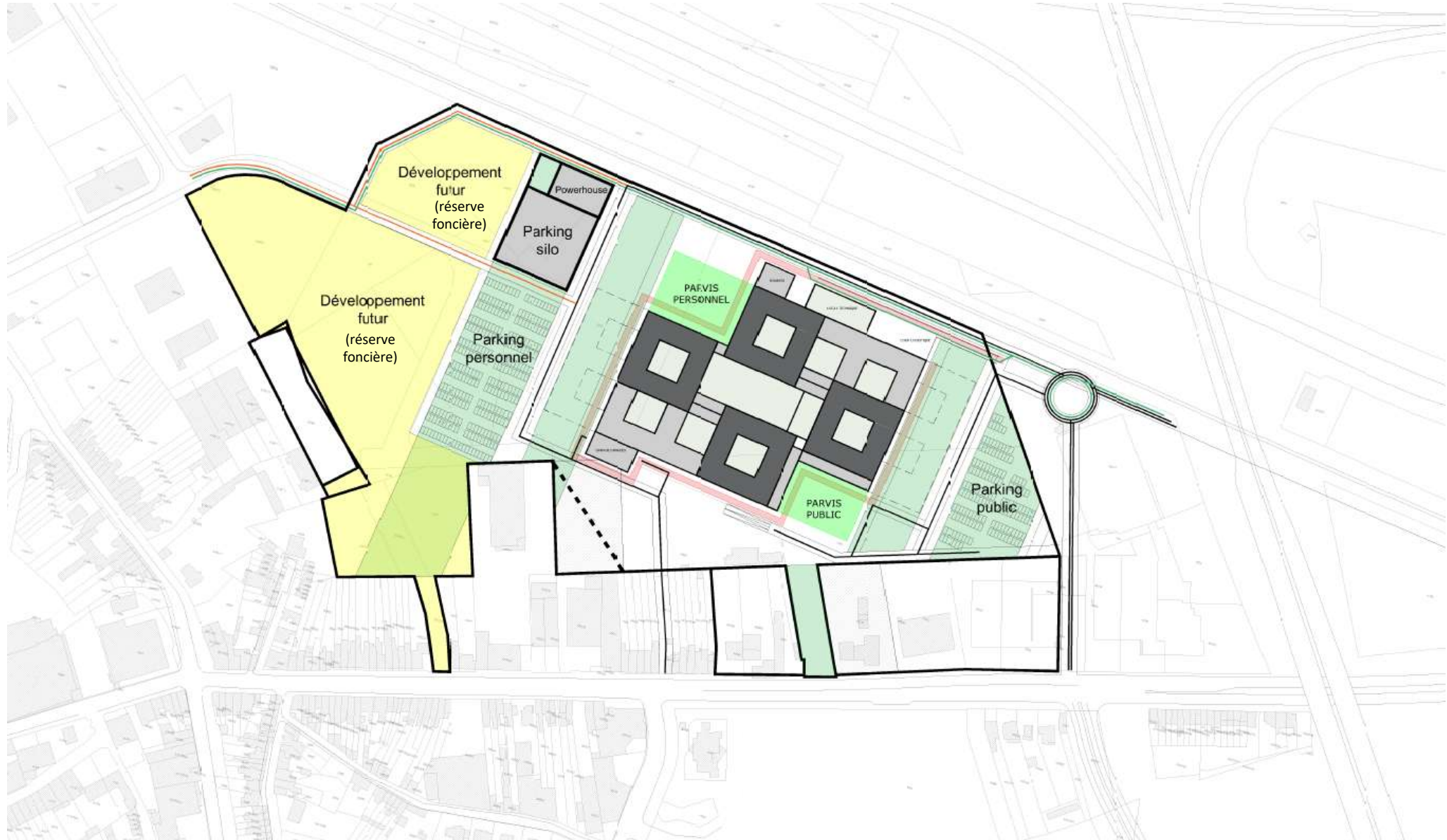


Besoins effectifs et fonctionnels – emprise au sol



Besoins effectifs et fonctionnels – optimisation

Présentation du projet

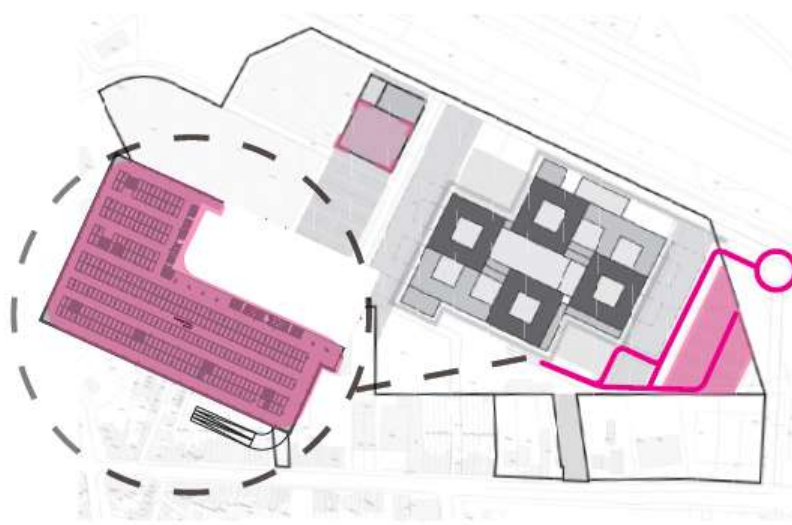


Présentation du projet – intégration paysagère et gestion eaux pluviales

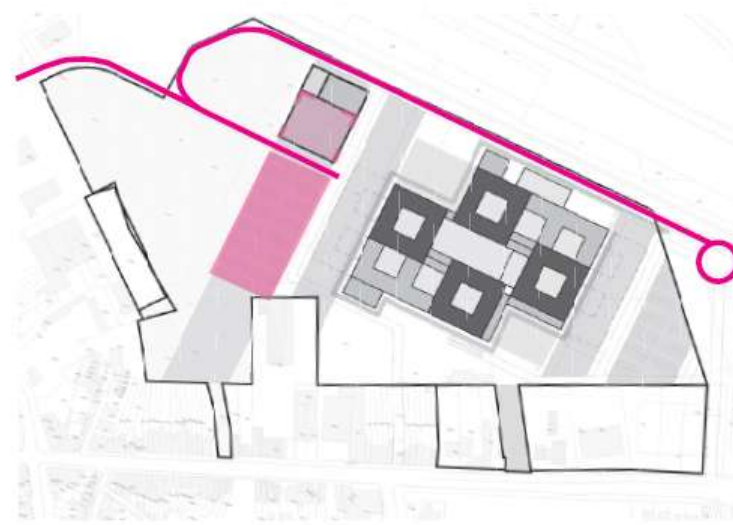


Présentation du projet – flux intrasite

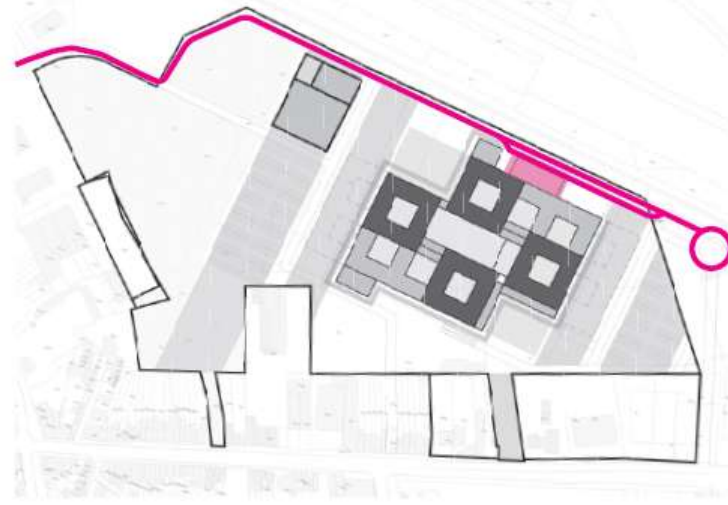
- Flux sur le site :



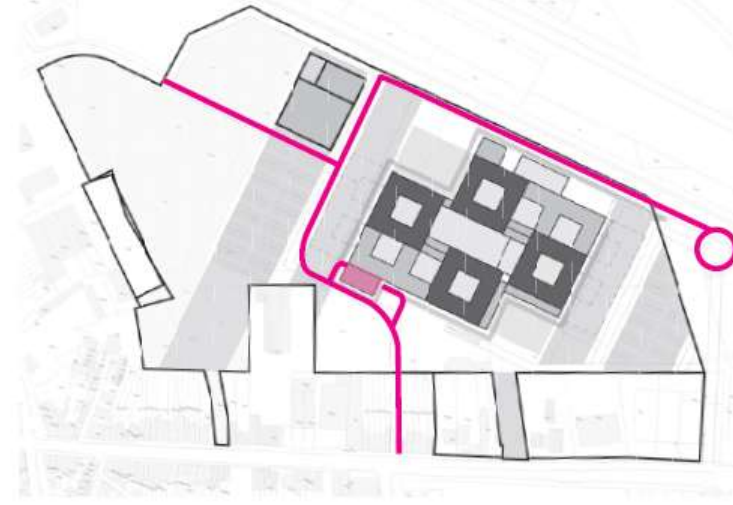
Parking public



Parking personnel



Accès logistique



Accès Urgence

Mobilité – Conclusion études & simulations Tractebel

Les principes de circulation et l'aménagement proposé (**rééquilibrage** des flux **sur les 3 carrefours** à feux bordant le site de l'Hôpital - Mediamarkt, Wilson, Lainière -) présentés ci-après fonctionnent.

Ils permettent :

- D'intégrer les flux générés par l'Hôpital
- D'intégrer les aménagements potentiels du BusWay / lignes actuelles 7 & 9
- D'intégrer le Trafic actuel sur N51 (tenant compte que la vision Fast absorbe la croissance naturelle des déplacements motorisés à partir de la croissance naturelle de la population)

L'aménagement proposé permet **de fluidifier la zone étudiée pour le futur (avec hôpital + aménagement sur la N51) par rapport à la situation existante (sans l'hôpital).**

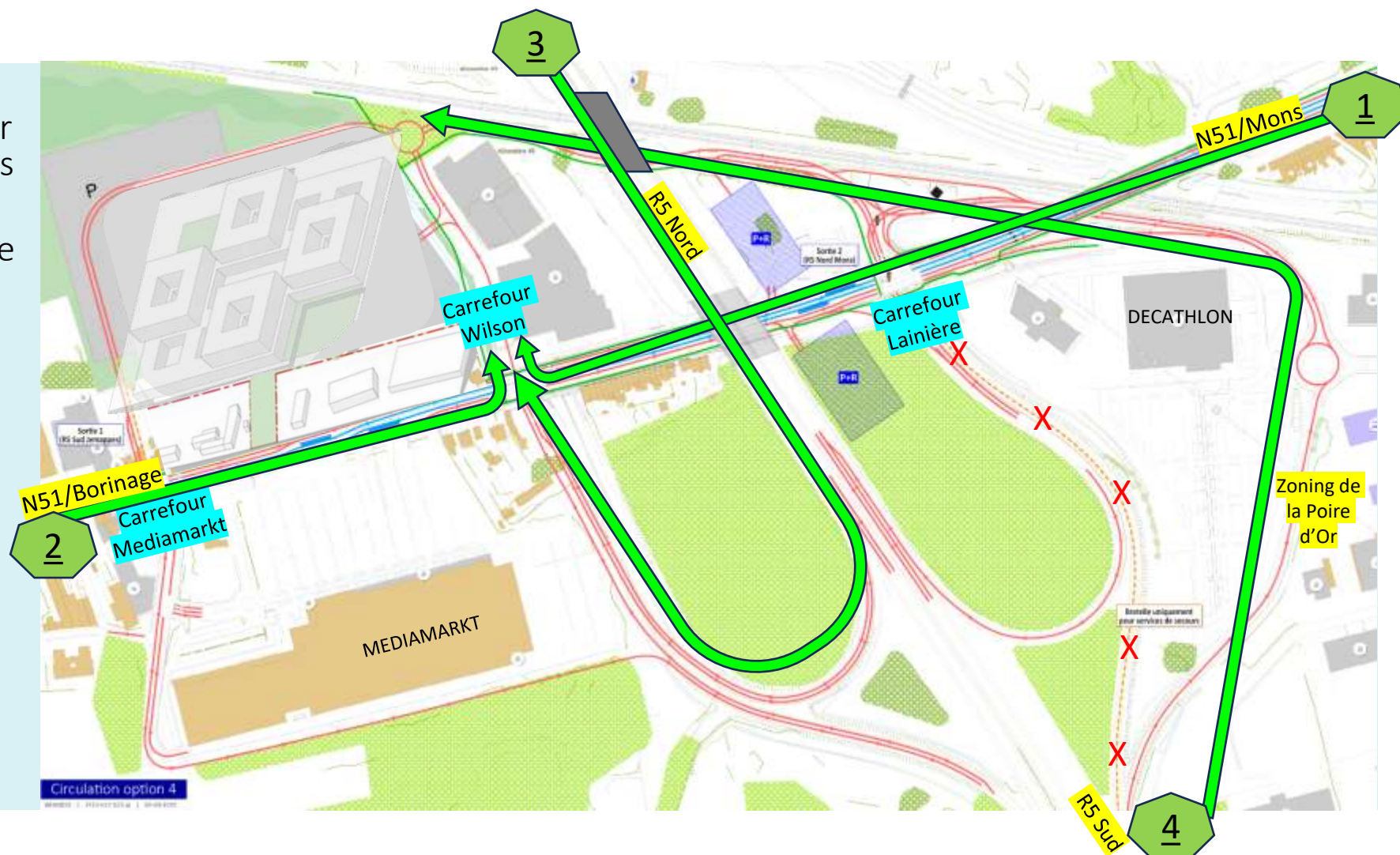
Globalement, les **remontées de files** seront **moindres**, les carrefours auront **moins de saturation qu'actuellement** et les **temps de parcours sont améliorés** pour l'ensemble des mouvements.

Tractebel recommande d'implémenter cette option.

Mobilité – Itinéraires proposés d'entrée sur site

Entrée du site

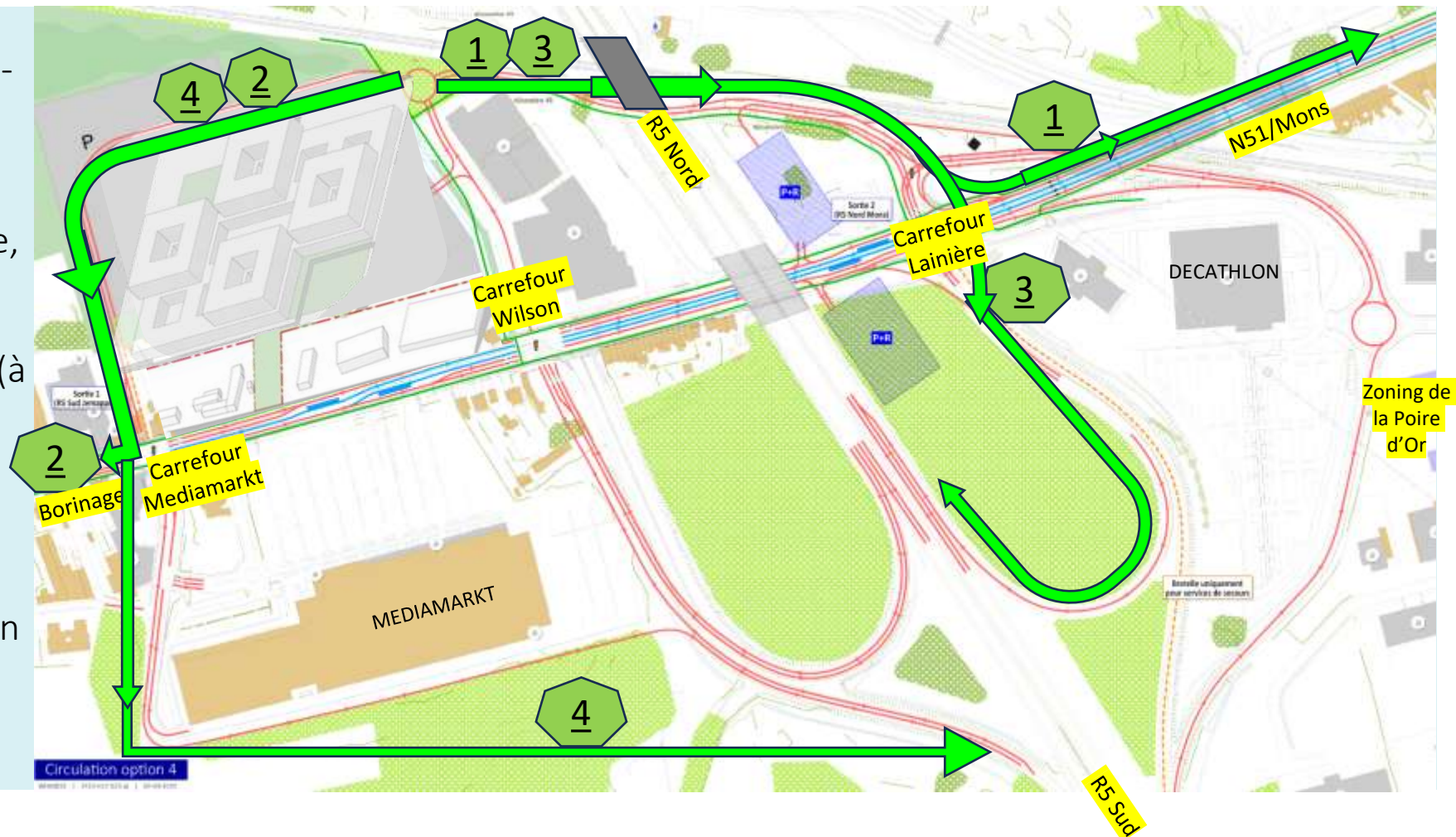
- 1** - depuis Mons : tourne à droite sur la N51 au carrefour Wilson (entre les commerces)
- 2** - depuis Borinage: tourne à gauche sur la N51 au carrefour Wilson, (entre les commerces)
- 3** - depuis E19/E42 (R5 nord): via la sortie du R5 existante au carrefour Wilson
- 4** - depuis R5 sud: sortie vers le zoning Poire d'Or et le rond-point Decathlon puis, via un tunnel double-sens sous le R5 Nord (à construire), entrée par l'arrière du site. (Bretelle de sortie actuelle vers carrefour Lainière fermée (X) sauf pour ambulances)



Mobilité – Itinéraires proposés de sortie de site

Sortie du site

- 1** – vers Mons : via un tunnel double-sens sous le R5 Nord (à construire), sortie vers le carrefour Lainière puis tourne à gauche sur la N51
- 2** – vers Borinage : via l'arrière du site, tourne à droite sur la N51
- 3** – vers E19/E42 (R5 nord): via un tunnel double-sens sous le R5 Nord (à construire), avec sortie au carrefour Lainière pour reprendre le R5 via la bretelle existante
- 4** – vers R5 sud : via l'arrière du site, Mediamarkt, pour contourner le Mediamarkt et reprendre le R5 via un accès (à construire)

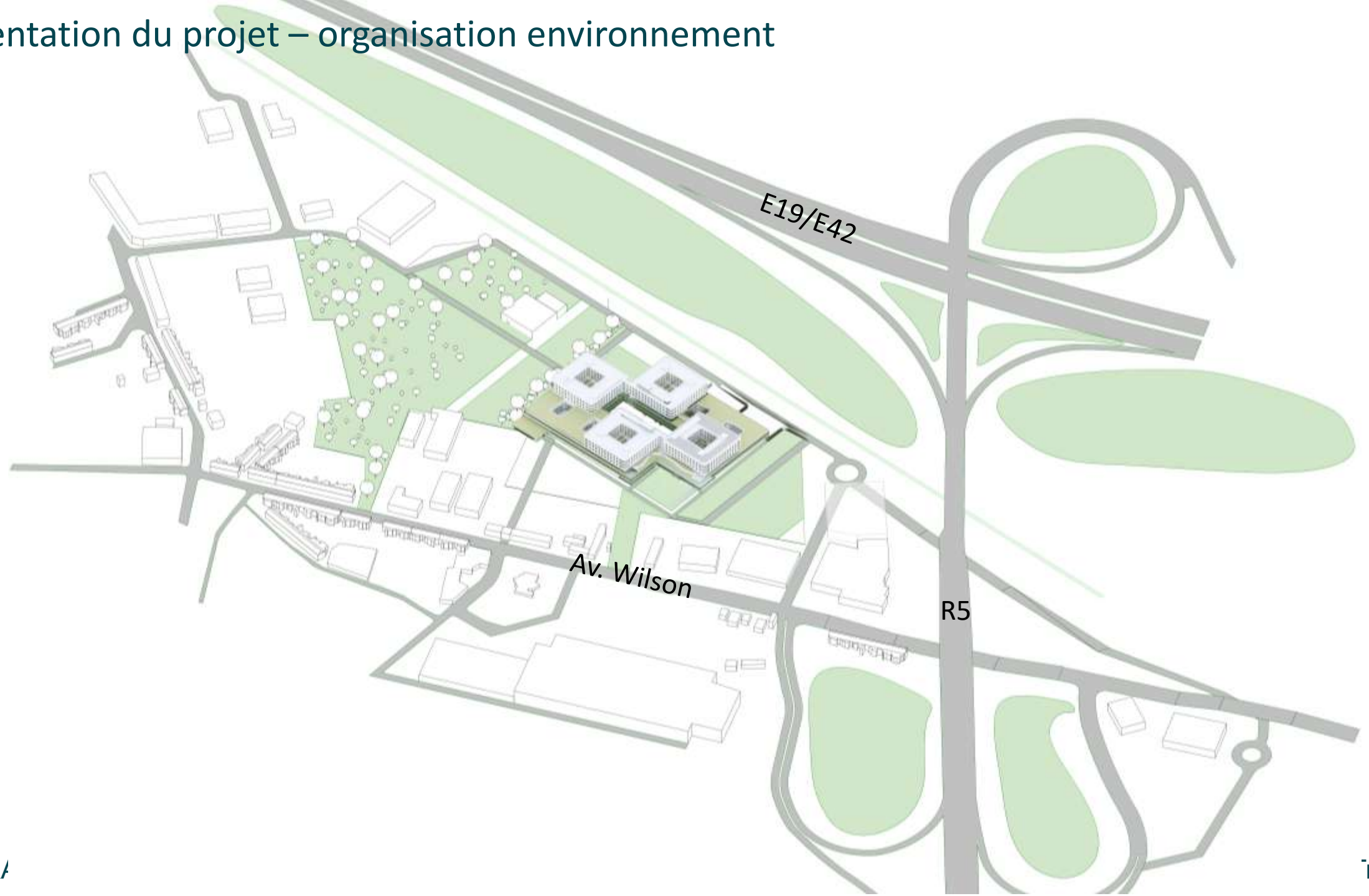


Présentation du projet

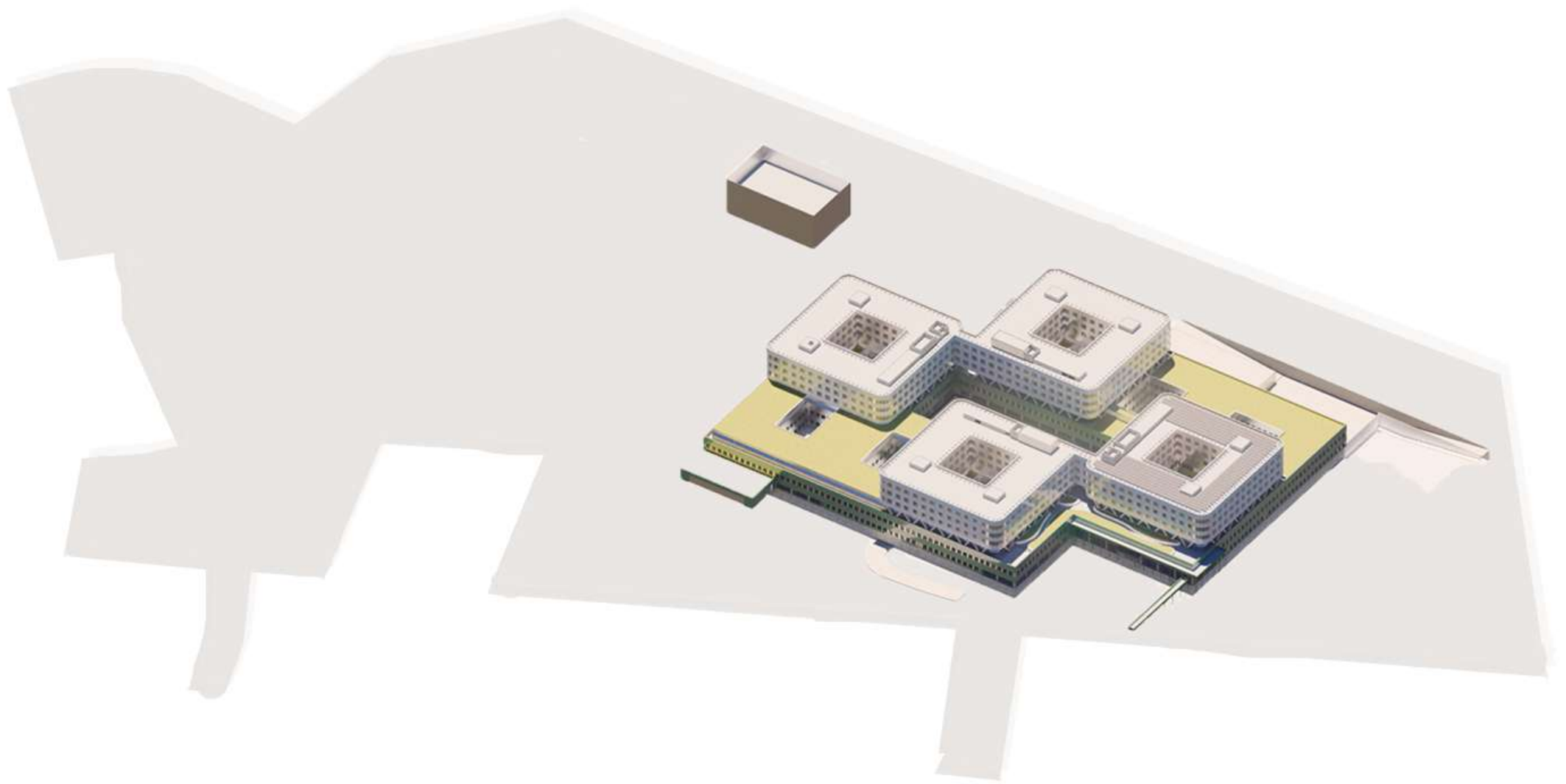
○ Organisation :



Présentation du projet – organisation environnement



Présentation du projet – emprise site



Vue depuis R5



Vue depuis R5



Vue depuis le terail du Levant



Vue sur la nouvelle entrée



Jardin central



3

Bureau études d'incidences



Présentation du bureau d'études

- Une **cinquantaine de collaborateurs scientifiques** permanents spécialisés dans les différents domaines de l'environnement.
- Bureau d'études **indépendant** fondé en 1989.
- **Agréé** par la Direction Générale Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGO3).



Avenue Pasteur, 21 B-1300 Wavre Téléphone : +32 10 430 110
Rue Royale, 55 – 3ème étage B-1000 Bruxelles Téléphone : +32 2 655 86 50

www.ariesconsultants.be
info@ariesconsultants.be



Objectifs de la réunion d'information

- La **réunion d'information préalable du public (RIP)** marque le début de la procédure administrative de l'étude d'incidences sur l'environnement (EIE).
- La réunion a **deux objectifs** :
 - Permettre **au demandeur** de présenter l'objet de la demande de permis soumis à étude d'incidences.
 - Permettre **au public** :
 - de s'informer sur l'objet de la demande de permis
 - d'émettre ses observations et suggestions concernant l'objet de la demande de permis
 - de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences
 - de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur

Quand faut-il une étude d'incidences sur l'environnement

Code de l'environnement :

Article D.62. § 1er « *Toute demande de permis comporte soit une notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, soit une étude d'incidences sur l'environnement.* »

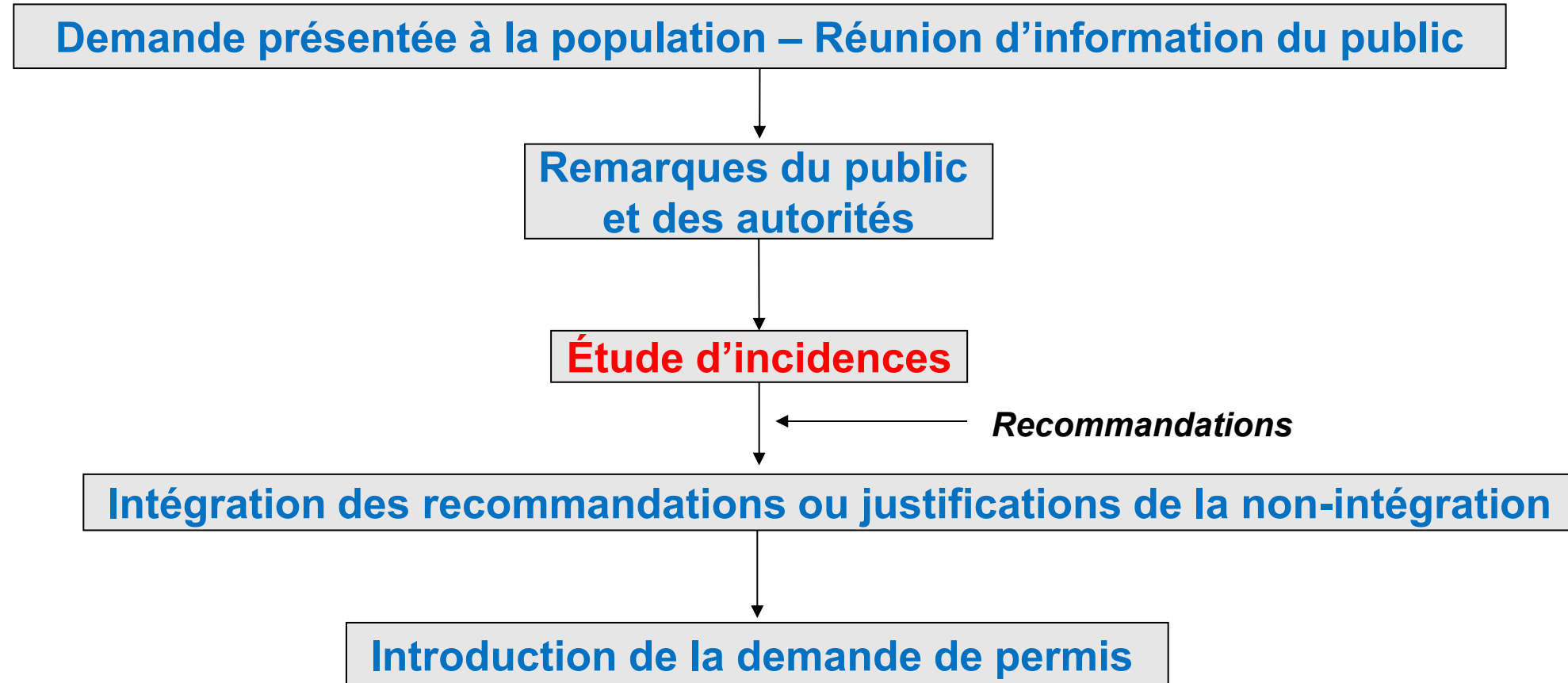
Art. D.64. § 2. « *Le Gouvernement arrête la liste des projets qui, en raison de leur nature, de leurs dimensions ou de leur localisation, sont soumis à l'évaluation des incidences sur l'environnement, compte tenu des critères de sélection pertinents visés à l'annexe III.* »

→ Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002

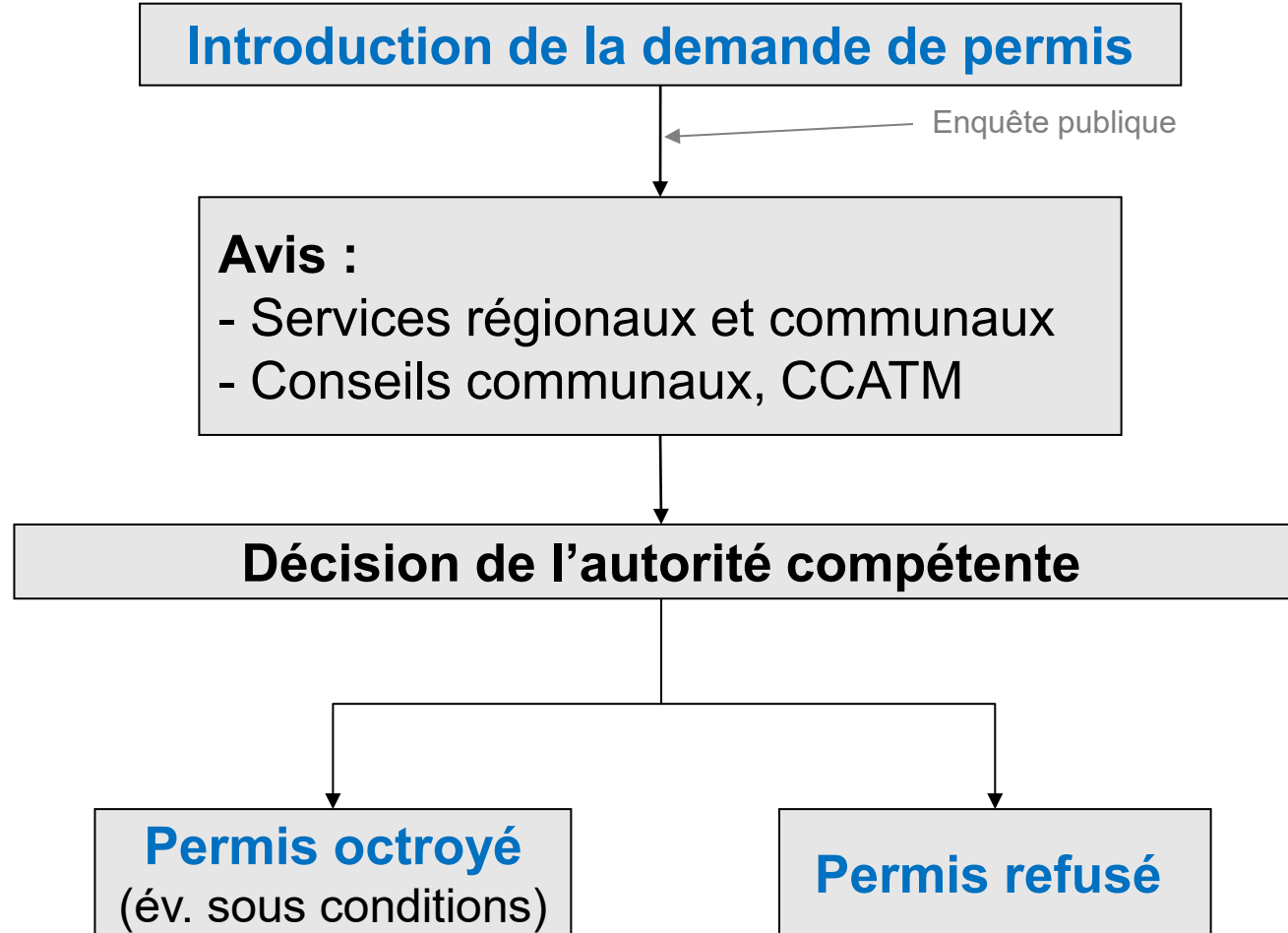
(Annexe 1: Liste des projets soumis à EIE et des installations et activités classées)

- ✓ 45.23.02 : *Construction d'autoroutes et de voies rapides, en ce compris les infrastructures d'accès et les échangeurs.*
- ✓ 63.21.01.01.03 : *Parc de stationnement de véhicules autres que ceux visés à la rubrique 50.10. Local d'une capacité de plus de 750 véhicules automobiles.*

Éléments de procédure (EIE et permis)



Éléments de procédure (EIE et permis)



Objectifs de l'étude d'incidences sur l'environnement

- **Objectifs** de l'étude d'incidences :
 - > Analyser scientifiquement les **effets de la demande sur l'environnement** et le cadre de vie
 - > Proposer des **recommandations** et **alternatives** pour supprimer, réduire ou compenser les incidences de l'objet de la demande

- **L'étude d'incidences** est un :
 - > **Outil d'orientation de la demande** dans son intégration environnementale.
 - > **Outil d'information** pour le public.
 - > **Outil d'aide à la décision** pour les autorités.

Contenu de l'étude d'incidences sur l'environnement

- **Contenu** de l'étude d'incidences :
 - > Description de la situation existante, y compris le cadre réglementaire
 - > Description de l'objet de la demande
 - > Analyse des incidences de l'objet de la demande
 - > Analyse des alternatives
 - > Conclusions et réponses aux questions des riverains

- **Documents** constituant l'étude d'incidences :
 - > Rapport final
 - > Cartographie
 - > Annexes techniques
 - > Résumé non technique (RNT)

Thématiques analysées



L'**urbanisme**, le **paysage** et le **patrimoine**: Gabarits, implantation, traitement architectural, respect du cadre réglementaire, intégration dans le paysage



La **mobilité** et le **stationnement** : Flux générés, impacts sur le stationnement, qualité des infrastructures et sécurité des déplacements



La **faune et la flore** : Mesures de gestion et impacts sur les milieux naturels, espèces protégées, analyse des aménagements extérieurs

Thématiques analysées



Le **sol**, le **sous-sol** et les **eaux souterraines**: Risques de pollution du sous-sol et des eaux souterraines/gestion de potentielles pollutions présentes, mesures de gestion,...



L'**eau** : Gestion des eaux pluviales, gestion des eaux usées, impacts sur le réseau existant et le milieu naturel, aléa d'inondation



L'**énergie**, la **qualité de l'air**, le **climat** et les **odeurs** : Analyse des consommations, énergies utilisées, niveaux de performances énergétiques, émissions dans l'atmosphère, nuisances olfactives

Thématiques analysées



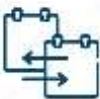
Les **aspects socio-économiques** : Intégration dans le voisinage, emploi, santé humaine et sécurité



Le **bruit** et les **vibrations** : Sources de bruit et respect des valeurs limites + analyse de la gêne éventuelle,...



+ Incidences du **chantier**



Les **Alternatives** : alternative(s) de localisation et/ou d'aménagement étudiées

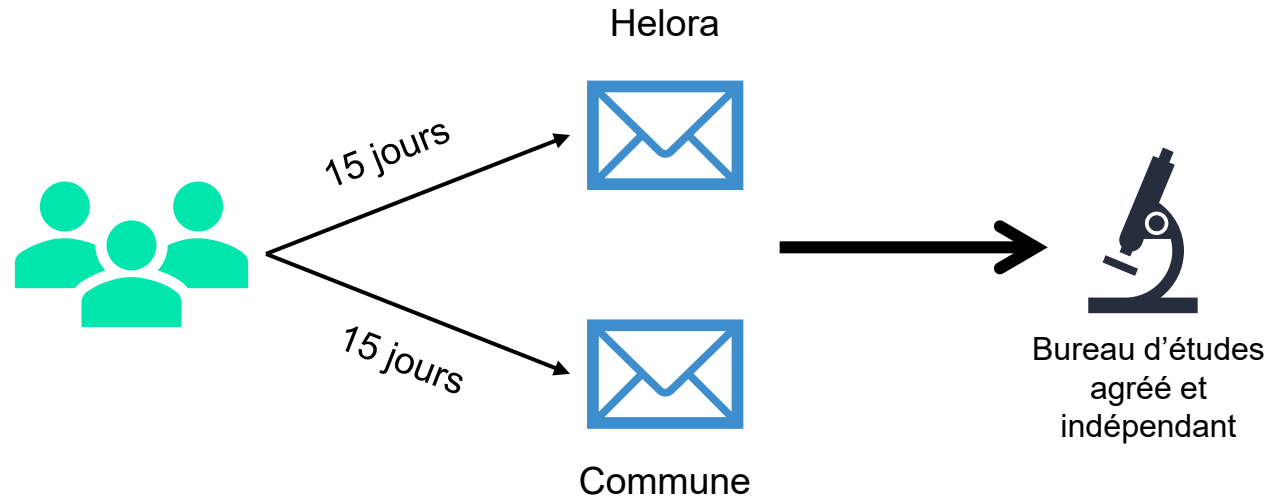
4

Questions & réponses



Remarques et suggestions

Adressez par écrit vos suggestions et observations destinées à l'étude des Incidences sur l'Environnement



Délais ?

→ 15 jours après la RIP – jusqu'au 02 octobre 2025

Comment ?

→ Par écrit en mentionnant obligatoirement le nom et l'adresse de l'expéditeur

A qui ?

→ Au Département Environnement /transition écologique – Ville de Mons

(environnement@ville.mons.be)

Hôtel de Ville Grand-Place, 22

B-7000 Mons

→ Copie à l'auteur du projet : Helora

Mathias Blot, Direction du Développement (mathias.blot@helora.be)

Boulevard Fulgence Masson, 5

7000 Mons

Une vidéo de la RIP sera disponible sur le lien suivant du 17/09/2025 au 02/10/2025 :

<https://direct-une.be/helora-mons>

Merci

